

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Mars 1892

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 29 février dernier, a accordé l'*exequatur* à M. le Marquis Silvio Carcano, en qualité de Consul général d'Italie dans la Principauté de Monaco.

L'Ordonnance accordant l'*exequatur* au Marquis Carcano, récemment nommé Consul général d'Italie à Monaco, en remplacement du Marquis Centurione, a été promulguée par le Tribunal Supérieur de la Principauté, en l'audience de jeudi matin, 3 mars.

Le même jour, à deux heures, Son Excellence M. le Baron de Farincourt a présenté officiellement le nouveau Consul général au Prince, avec le cérémonial usité en pareil cas.

Le Marquis Carcano, ayant été spécialement chargé par le Roi d'offrir les compliments les plus affectueux de Sa Majesté à Son Altesse Sérénissime, s'est tout d'abord acquitté de cette mission.

Puis, il a donné à Son Altesse l'assurance que tous ses efforts tendraient à resserrer de plus en plus les liens d'amitié qui existent entre les deux Souverains et les deux pays.

Le Prince l'a prié de remercier Sa Majesté, et de lui affirmer l'attachement que Son Altesse Sérénissime porte à la Famille Royale, ainsi que la satisfaction avec laquelle Elle constate la prospérité de la Colonie Italienne.

NOUVELLES LOCALES

Le yacht *Princesse-Alice* est arrivé au Havre venant de Londres, où il recevait, depuis quatre mois, certaines améliorations décidées au cours de sa campagne de l'été dernier.

Ce navire va être maintenant complété par des installations de force nécessaires aux travaux scientifiques pour lesquels il est construit.

Une cérémonie bien rare avait lieu en 1887 à Marchais : S. A. S. le Prince Charles remettait à M. Adolphe Ernis, concierge du château, une médaille commémorative de ses cinquante ans de services dans la maison. Cet homme honnête et universellement respecté vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans, sans avoir un seul jour cessé ses fonctions.

Le Tribunal Supérieur a condamné, dans son audience du 3 mars, pour contravention à la police des chemins de fer, Henri Tagliaferro, natif d'Asti, à 25 francs d'amende, et Pierre Allaveno, natif de la Turbie, à 16 francs d'amende.

Et dans son audience du 4 mars, le nommé François Bonnet, sans profession, 26 ans, domi-

cilié à Pornic, à un mois de prison et 50 francs d'amende pour coups volontaires.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février dernier a été de 59,562.

Nous enregistrons toujours avec plaisir les actes de courage.

Mercredi dernier, vers 6 heures du soir, un cheval emporté, attelé à un char-à-bancs, traversait la place d'Armes au grand galop et allait pénétrer dans la rue Grimaldi, quand le brigadier-chef de police Armelin se jeta résolument à la tête de l'animal et réussit à l'arrêter, évitant ainsi les accidents qui étaient à craindre dans cette voie si fréquentée.

Les billets de la loterie, organisée par les Dames de Saint-Maur, au profit des petites filles pauvres de nos écoles, sont en circulation.

Les personnes qui voudront bien s'associer à cette bonne œuvre trouveront ces billets au Pensionnat, rue de Lorraine ; en les propageant, elles feront acte charitable, dont les Dames de Saint-Maur leur seront profondément reconnaissantes.

On sait que cette loterie est autorisée par le Gouvernement, et que S. A. S. la Princesse Alice a daigné lui accorder ses précieux encouragements.

RÉUNION VÉLOCIPÉDIQUE DU 6 MARS 1892

Organisée par le Sport Vélocipédique Monégasque, cette première journée de courses a été couronnée d'un plein succès. Une trentaine de sportsmen, dont plusieurs étrangers déjà célèbres, y ont pris part. Les courses ont été fort intéressantes. Des sommes importantes et des médailles ont été décernées aux vainqueurs. La Société Philharmonique prêtait son concours.

Le soir, à 8 heures et demie, un banquet de 80 couverts réunissait à l'hôtel Bristol les membres du S. V. M. et leurs invités. Au champagne, M. Néri, président d'honneur, M. Frédérick Bonnaud, président actif, M. Rubini, président du Veloce Club de San Remo, M. le docteur Gueirard, M. le Cher de Loth et M. Valentin, ont porté des toasts dans lesquels les noms de nos Souverains ont été plusieurs fois acclamés. M. Bonnaud a remercié la Société des Bains de sa générosité, et les Sociétés des Régates et Philharmonique d'avoir bien voulu concourir au succès de cette fête sportive.

Voici les résultats des courses :

Première course réservée aux membres du S. V. M., 2,800 m., 6 partants ; 3 prix, médaille d'or donnée par M. Néri, président d'honneur du S. V. M. ; médaille d'or offerte par les présidents actif et honoraire du S. V. M. ; médaille bronze offerte par la Société des Régates.

1^{er}, A. R. de la Chapelle ; 2^e, Ch. Xhrouet ; 3^e, A. Xhrouet.

Deuxième course, régionale, 4,200 m., 5 partants : 1^{er}, Foret (Nicodémi) ; 2^e, Jacquin ; 3^e, J. Xhrouet, *Troisième course* (bi), Grande internationale, 7,000 m.,

5 partants ; 1^{er} prix 500 francs, don de la Société des Bains de Mer.

1^{er}, Cassignard (champion français) en 14' 32" ; 2^e, Cottereau ; 3^e, Foret.

Quatrième course, pupilles, 2,400 m., 3 partants :

1^{er}, Fioupe ; 2^e, Bermond ; 3^e, Perino.

Cinquième course (tri). Grande internationale, 3,500 mètres, 4 partants :

1^{er}, Cassignard (300 francs) 7' 29" ; 2^e, Cottereau ; 3^e, Foret ; 4^e, Jacquin.

Sixième course réservée aux velocemen ayant pris part aux courses précédentes sans avoir obtenu de prix, 4,200 m.

1^{er}, Drayaf (Fayard) ; 2^e, Bordigoni ; 3^e, Garin.

Septième course d'honneur obligatoire à tous coureurs primés dans les courses précédentes, 1,400 m., 10 partants, prix : un objet d'art (un encrier en bronze avec sujet).

1^{er}, Cassignard ; 2^e, Cottereau ; 3^e, Foret.

La Direction de la Police a versé au bureau de bienfaisance la somme de 29 fr. 25, provenant d'une quête faite au bal des garçons bouchers, qui a eu lieu à la Condamine, le 25 février dernier.

Rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche prochain qu'aura lieu la seconde bataille de fleurs, organisée, sur le boulevard de la Condamine, par la Société des Régates.

Mercredi est arrivé à Monaco, le yacht à vapeur français *Léon Pauilhac*, venant de Nice. Propriétaire, M. Léon Pauilhac, 14 hommes d'équipage, capitaine Legriffé, 8 passagers, jauge : 157 tonneaux.

Le 3 mars, le yacht à voiles *Rolla*, appartenant à M. Giraud, venant de Nice est entré dans notre port. Six hommes d'équipage, 4 passagers, jauge : 39 tonneaux.

OBJETS TROUVÉS. — 1^o Un bracelet, trouvé par M. Barbera, employé aux ascenseurs ;

2^o Une canne, trouvée par M. Grémion ;

3^o Une épingle de cravate, trouvée par M. Raybaud, employé aux ascenseurs ;

4^o Plusieurs billets de banque, trouvés par MM. Barbera, Joachin, Corti, Daria et Rivoira ;

5^o Une broche, trouvée par M^{lle} Joséphine Schultz.

On peut réclamer ces objets à la Direction de la Police.

Nous apprenons avec regret la mort, à Paris, à l'âge de 33 ans, de M. Christian Daguin, avocat à la Cour d'appel et secrétaire de la Société de législation comparée. M. Ch. Daguin était l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués de cette Société, où il traitait avec une rare compétence les questions relatives à la législation monégasque. Il se proposait de venir demander à nos rives ensoleillées le rétablissement de sa santé, lorsqu'il a été enlevé prématurément à l'affection de sa famille et de ses amis.

Les représentations de *Lohengrin* ont amené, mercredi et samedi à Monte Carlo, une foule aristocratique venue de Nice, de Cannes et de Menton. Une certaine curiosité s'attachait, en effet, à l'exécution, sur notre scène, de cette œuvre qui a fait tant de bruit. Nous ne dirons rien de la partition, qui est connue en grande partie et qui a laissé l'élégant public du Casino assez froid en ce sens qu'il a réservé ses applaudissements pour l'orchestre et les interprètes.

Le livret de *Lohengrin* est peu fait pour intéresser les spectateurs. Tiré d'une légende de la Table ronde, il est à peu près incompréhensible, le fantastique s'y mêlant à une action des plus languissantes. Essayons pourtant de traduire :

Elsa, en effet, est accusée par son ex-fiancé Frédéric d'avoir fait disparaître son frère Gottfried; lequel en vérité a été transformé en cygne par la jalouse Ortrude, femme de Frédéric. Appelée à se justifier, Elsa déclare qu'elle a vu en rêve un blanc chevalier qui se chargera de sa défense. Celui-ci paraît, en effet, presque à l'instant indiqué, sur une nacelle traînée par un cygne, antique moyen de navigation que les historiens avaient négligé de nous signaler. C'est Lohengrin qui, pour prouver l'innocence d'Elsa — autant que le duel, alors comme à présent puisse prouver quelque chose — blesse dans une rencontre son accusateur Frédéric. Seulement avant de combattre, il a demandé à Elsa qui lui avait promis sa main s'il était vainqueur, de ne jamais lui demander son nom, lorsqu'il sera son époux. Elsa bien entendu avait promis. Mais par la suite, Ortrude et Frédéric qui, quoique exilés avaient réussi à l'approcher, parviennent à lui suggérer le désir d'interroger son mari. Ce à quoi bientôt elle se décide. Lohengrin s'exécute à regret, il confesse publiquement sa naissance et déclare qu'il est un chevalier céleste envoyé sur terre pour faire triompher la justice, mais qui doit immédiatement réintégrer le séjour des cieux s'il est obligé de faire l'aveu de ses parchemins. Le cygne paraît alors pour reconduire le fils du Ciel au domicile paternel. Elsa pleure et gémit. Lohengrin apprenant que Gottfried, frère d'Elsa n'est autre que le cygne attaché à sa nacelle, le précipite dans les flots, en fait émerger le susdit Gottfried auquel il donne son armure qui le rendra invincible, et il le charge de consoler sa malheureuse et trop curieuse sœur. Puis il part, le cygne remplacé à sa nacelle par une colombe descendue des cieux.

Dans l'intervalle, disons que Frédéric ayant cherché à attaquer Lohengrin la nuit chez lui est envoyé *ad patres* par Lohengrin qui, bien entendu, est absous de ce meurtre par le tribunal des nobles, comme ayant agi dans le cas de légitime défense.

L'interprétation a été bonne, surtout samedi, où M^{lle} Jane Guy remplaçait M^{me} Romeldi dans le rôle d'Elsa. L'orchestre, M^{lle} Jane Guy, M^{me} Passama (Ortrude) et M. Nestor Massart (Lohengrin) ont été très applaudis. M. Ughetto (Telramund), M. Couturier (le roi Henri) et M. Paillard (le héraut) méritent des compliments. Les chœurs ont fait un tour de force en apprenant en si peu de temps la pièce; la mise en scène était très soignée.

Ce soir et samedi 12 mars, le *Voyage en Chine*, opéra comique de F. Bazin.

Marie.....	M ^{mes} Perretti.
M ^{me} Pompéry.....	Marie Lyonnel.
Berthe.....	d'Orff.
Pompéry.....	MM. Falchieri.
Henri de Kernoisan.	Commène.
Alidor de Rosenville.	Baron.
M ^{re} Bonneteau.....	Poudrier.
Maurice Fréval.....	Nénot.
Martial.....	Marius.

Nous ne terminerons pas ces lignes sans mentionner le succès obtenu dimanche par l'orchestre dans le neuvième concert international. Une foule énorme. L'ouverture des *Vêpres Siciliennes* de Verdi, celles de *Guillaume Tell*, les fragments de *Cavalleria Rusticana* et la *Berceuse* de Sivori, jouée par M. Corsanego, qui nous reposaient de la musique wagnérienne, ont été chaleureusement applaudis.

H. L.

Jeudi 10 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, seizième Concert classique de musique an-

cienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck :

- Noce Villageoise*, symphonie en 5 parties C. Goldmark.
(2^e audition)
A. Marche nuptiale (variations).
B. Chant de la Fiancée (intermezzo).
C. Sérénade (scherzo).
D. Au Jardin (andante).
E. Danse (finale).
- Les Maîtres Chanteurs*, fragments symphoniques R. Wagner.
(2^e audition)
A. Ouverture.
B. Prélude — Danse des Apprentis — Marche des Corporations.
- Le Roi s'amuse*, airs de danse..... Léo Delibes.
I. Scène du bouquet — II. Madrigal — III. Passepied.
- Callirhoë*, suite d'orchestre (2^e audition) C. Chaminade
A. Prélude. c. Scherzettino.
B. Pas du voile. d. Pas des Cymbales.

Dimanche 13 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, dixième Concert international, *Œuvres Tchèques, Danoises et Norwégiennes*, avec le concours de M. Carlo Sansoni, violoncelliste :

- Danses Slaves* n° 1-2 (1^{re} audition).... Ant. Dvorak
Ecole Tchèque
- Komorni Hubda* (1^{re} audition).... Indrich Kaaen
Ecole Tchèque
A. Adagio } pour instruments à cordes
B. Scherzo }
- Per Gynt*, (2^e audition)..... Edvard Grieg
Ecole Norvégienne
A. Le matin — B. La mort d'Åse — c. La danse d'Anitra — d. La poursuite des Kobolds
- Ma Vlast*, symphonie basné (1^{re} audit.) B. Smetana
(Ma Patrie, symphonie poétique) Ecole Tchèque
- Prélude du 4^e acte de l'opéra *Tovellille* Asger Amerik
(1^{re} audition) Ecole Danoise
Soir d'été dans les forêts — Scène d'amour
- Suite*, pour violoncelle solo..... Popper
Ecole Tchèque
A. Recueillement c. Fleur d'automne
B. Ronde d. Danse des Gnomes
M. CARLO SANSONI.
- Danses Slaves*, n° 3-4 (1^{re} audition).... Ant. Dvorak
Ecole Tchèque

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Lemercier de Neuville.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 2 mars

Le *Prix de Laghet* a été gagné par M. Desgenétais; la seconde place a été partagée entre MM. Faure et Roberts.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Trauttmansdorff, Flip, Descharmays, Mauduit, Roberts, Jaccard.

Vendredi 4 mars

Le *Prix de Beaulieu* a été gagné par M. le comte Etienne Zichy, premier, battant M. Faure, second, et M. Roberts, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Trauttmansdorff, Galfon, Mauduit, comte de S^{te}-Aldegonde, comte de Robiano.

Lundi 7 mars

Le *Prix de Menton* a été partagé entre MM. Roberts et le comte de Robiano; la troisième place a été pour M. A. Poizat.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le baron de Pret, Galfon et Fame.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Le nouveau syndicat des yachtsmen de Cannes vient de former son bureau.

Président d'honneur : le duc de Caserte ;
Président : le vicomte de Rochechouart, propriétaire du *Saint-Martial* ;
Vice-président : M. Félix Girard ;
Secrétaire : M. L. Gaudibert.

Antibes. — Ces jours passés est entré dans notre port venant du Cap d'Antibes, où il a son mouillage, le steam-yacht le *Cygne*, à M. le marquis d'Espalais.

Ce joli bateau de plaisance, qu'il nous a été donné de visiter, a été construit en Angleterre pour l'amiral Ali-gon, alors préfet maritime, qui l'a vendu avant de prendre sa retraite. Il est construit entièrement en bois d'acajou et de teck et doublé en cuivre. Il mesure 12 mètres de long sur 2 mètres 30 de large. Sa machine de 10 chevaux lui imprime une vitesse de 8 milles à l'heure. Sa tenue à la mer est remarquable pour son faible tonnage.

Après le voyage d'Angleterre en Bretagne, il est arrivé dans nos eaux, par les voies fluviales, sans avoir eu à souffrir d'une aussi longue traversée.

Il est allé reprendre son mouillage sous le Grand Hôtel du Cap, en face de la villa de la Cigaronne, dans la crique de l'Olivette, son port d'attache.

Nice. — La Compagnie P.-L.-M. vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure des nouveaux tarifs généraux et spéciaux de grande vitesse qui, aux termes de la nouvelle loi des finances, doivent entrer en vigueur le 1^{er} avril prochain.

Un exemplaire de ces tarifs est tenu dans chaque gare de chemin de fer à la disposition du public qui, dès aujourd'hui, peut en prendre connaissance.

Il serait trop long de nous étendre ici sur toutes leurs dispositions. Disons seulement qu'en ce qui concerne les voyageurs, les nouveaux prix sont ainsi fixés :

1 ^{re} classe,	0 fr. 112	par kilomètre.
2 ^e —	0 fr. 0756	—
3 ^e —	0 fr. 04928	—

Les conditions d'application restent soumises aux mêmes règles que précédemment.

— Un pick-pocket de haute marque, d'origine espagnole, a été arrêté samedi soir à minuit à la gare, au moment où il cherchait à soustraire à un voyageur un petit sac contenant 35,000 francs de bijoux.

Ce hardi filou a été pris sur le fait par le voyageur lui-même, qui se retourna au moment où l'autre venait enlever le sac.

Le pick-pocket essaya de fuir, mais, appréhendé au collet par le voyageur, ce dernier put le maintenir en état d'arrestation et le remettre entre les mains du gardien de la paix de service en permanence à la gare.

M. Colonna, commissaire spécial de la gare, immédiatement informé, procéda un moment après à l'interrogatoire du voleur, qui a été ensuite écroué au poste central. Il sera déféré aujourd'hui au Parquet.

Menton. — M. Charles de Monléon, ancien receveur des finances sous l'Empire, vient de mourir dans sa propriété de Banastron. Appartenant à une des plus anciennes et illustres familles de Menton, allié tout récemment aux Bergasse de Marseille, par sa charité, M. de Monléon était aimé et estimé de tous.

Finalmarina. — M. le chevalier Christin Pontremoli, consul de Monaco, depuis longtemps délégué scolaire du canton de Finalborgo, vient d'être décoré de la médaille d'argent instituée pour récompenser les services rendus à l'instruction publique.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Pendant les jours gras, on a quelque peu dansé à Paris; mais ce ne sera qu'après Pâques que commencera la véritable saison mondaine. Nous nous anglicanisons de plus en plus. Ce n'est pas un mal: c'est la conséquence de l'habitude prise par les gens de loisir d'aller chercher le soleil en hiver sur la côte d'azur. En janvier, en février et en mars, beaucoup de salons sont fermés et il y a peu de monde dans les grands cercles. La logique veut qu'on fuit les frimas et la neige: il n'y a donc qu'à féliciter la haute société parisienne d'avoir rompu avec une tradition qui exigeait que les femmes mettent le soir des robes d'autant plus décolletées que le thermomètre marquait plus de degrés au-dessous de zéro.

Les bals blancs ont été cependant assez nombreux. Nous citerons ceux donnés chez la marquise de Caulincourt et chez M^{me} de la Teillais — c'est le second qu'elle donne cette année — où le cotillon a été dansé par les plus distinguées jeunes filles du faubourg Saint-Germain. Bals blancs très élégants chez la vicomtesse Le Rebours et chez M^{me} Ulmann, où le cotillon a été conduit par la fille de la maison et M. Marcel Haentjens.

Les soirées travesties ont été rares. Une très gaie a été donnée par la baronne Morio de l'Isle; les femmes étaient poudrées et les hommes costumés ou en habit de couleur. Des valse ont été chantées par des chœurs excellents, sous la direction de M. Danbé. On a chanté également quelques morceaux d'opéra comique. Le célèbre duo de *Mireille* a été magistralement interprété par la comtesse de Guerne et par M. Benières d'Istrie, son digne partenaire. La fête s'est terminée par un cotillon improvisé, conduit à la viennoise par le vicomte de Rochambeau!

Très aimable réunion costumée également chez la baronne Hennecart.

Ce qui a été fort original, c'est le dîner par petites tables chez M^{me} Madeleine Lemaire: le costume était imposé et — c'est là une idée amusante — le costume devait être en papier. La gaieté a été très grande et le costume en papier pourrait bien faire des adeptes.

A l'hôtel de Rohan, fête en l'honneur de la fille de la reine Isabelle, l'infante Eulalie, mariée à son cousin don Antonio de Montpensier. On a dansé et on a écouté un concert dont le clou a été l'audition de quatre poètes du « Chat Noir » qui sont venus vers minuit et ont dit des chansons d'une haute saveur. Le prince et la princesse de Léon ont été félicités par leurs invités qui ont fait un succès énorme aux quatre étoiles du fameux cabaret Montmartrois.

Rossini, dont on a célébré le centenaire à l'opéra par une assez curieuse représentation du *Guillaume Tell*, a reçu d'autres hommages qu'il convient de signaler.

Rien de plus touchant que la matinée donnée en son honneur par M^{me} Marchesi. La plus célèbre des élèves de M^{me} Marchesi, la grande artiste qui a nom Gabrielle Krauss, s'est surpassée. Elle a été merveilleuse dans la grande romance de *Guillaume Tell* « Sombre forêt » et, très bien secondée par M. Auguez, elle a enlevé avec une incomparable virtuosité le grand duo de *Sémiramis*. La fille de M^{me} Marchesi, la baronne Popper, a dit en grande cantatrice une mélodie inédite du maître: *Plaines d'une mère*. On a également fort applaudi M^{lle} Horwitz, le grand pianiste Diemer, le violoncelliste Loys et M. Paul Plan qui a dit un à-propos d'Armand Sylvestre.

La célèbre Marietta Alboni, aujourd'hui M^{me} Zieger, a donné une admirable soirée en l'honneur de Rossini. Elle a dit à ravir un air de la *Cenerentola* et l'air comique de Berta, du *Barbier*. MM. Faure, Plançon, Hasse, M^{mes} Krauss, Kiner, Conneau, Colombel, M. Baillet, qui a fort bien dit des vers très bien tournés, que notre sympathique confrère Georges Boyer a dédiés à l'Albani, ont contribué à l'agrément et au succès de cette fête unique. N'oublions pas M. Diemer, le pianiste incomparable.

On fait, d'ailleurs, beaucoup de musique en ce moment. Chez M^{me} d'Ansac, on a entendu le violoniste hongrois Ondricek, qui est très recherché dans les salons, la princesse Bibesco, dont nous avons souvent dit le grand talent sur le piano, et la vicomtesse de Tredern, très en voix.

Chez la marquise de Forget, M^{lle} Kireewski et M. Roger ont dit de vieilles chansons avec un vif succès, et des amateurs, en tête desquels était le comte de Flers, ont joué la comédie.

Chez M^{me} Maria Sulzbach, d'importants fragments de *Ruth*, le superbe oratorio de César Franck, ont été exécutés par la maîtresse de la maison, M^{mes} Delbet, Machiels et M. Dimitri Landesque. Une jeune violoniste, M^{lle} de Brennerberg, et une pianiste distinguée, M^{me} de Fontenay, ont obtenu un succès mérité.

Concert chez M^{me} Diemer où l'on a entendu M^{me} Bataille dans une mélodie de M. Diemer, dans une mélodie de Gounod où la flûte de Taffanel lui donnait la réplique. Le ténor Engel et M. Marcel Bouderesque ont été très applaudis. La partie instrumentale, M. Diemer, M. Taffanel, M. Carcanade, M^{lle} Renié et M^{lle} Vormèse ont fait merveille.

Concert très intéressant également chez M^{me} Ciampini-Ritter.

Chez M^{me} Dutilleul, femme de l'agent de change, les Isola, ces surprenants liseurs de la pensée, ont obtenu un vif succès.

Chez M^{lle} Herpin, qui porte en littérature le nom de Lucien Pérey, on a joué une charmante comédie inédite dont elle est l'auteur: le *Mardi de la vicomtesse*, acte très spirituel et applaudi à outrance.

Raout chez M^{me} Boselli, dont le salon de Paris n'est pas moins agréable que celui de Versailles.

Nous n'avons eu qu'une première représentation cette semaine. Le *Commandant Laripète*, de MM. Armand Sylvestre, Albin Valabrègue et Burani pour les paroles, Léon Vasseur pour la musique, est une opérette de haute bouffonnerie qui a obtenu auprès du public un succès de fou rire et qui est admirablement interprétée par M^{mes} Lavigne Dharcourt, Cheirel, MM. Daubray, Calvin et Milher.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Il paraît que l'on verra à l'Exposition de Chicago la première carte du Nouveau-Monde qui ait été jamais faite.

Une dépêche de Londres apprend, en effet, que le pape a consenti à ce que la bibliothèque du Vatican la prête pour la durée de l'exposition. Elle est connue sous le nom de « Carte de Diego Ribera » commencée en 1494 et achevée en 1529; elle est en parfait état de conservation et mesure trois pieds sur sept.

Elle est accompagnée d'une copie faite à la même époque et sur laquelle le pape Alexandre IV a tracé la ligne fameuse devant délimiter, en Amérique, les possessions espagnoles et portugaises.

Elle a été léguée à la bibliothèque du Vatican par le cardinal Borgia, et c'est celle-là même que le pape Pie IX n'avait point voulu laisser copier par le gouvernement américain. Sur cette carte, qui commence vers le milieu des îles Moluques et se termine avec la seconde moitié de cet archipel, le Nil descend de trois lacs, et la Russie et la Sibirie sont marquées comme « terres stériles et inconnues ».

L'Amérique y fait bonne figure avec le Yucatan, le Brésil et la Nouvelle-Espagne, indiqués d'une manière très distincte; au nord elle se termine par le Labrador.

Une découverte assez singulière vient d'être faite dans une vigne appartenant à M. Lauze Alexandre, entrepreneur à Cases de Pène, canton de Rivesaltes.

En creusant des trous pour planter des vignes américaines, on a découvert une soixantaine de squelettes bien conservés, couchés la face contre terre. Les uns ont une grosse pierre plate sur le crâne; d'autres ont le corps également couvert de pierres plates.

On continue les fouilles et on pense trouver de nouveaux squelettes.

Il paraît certain que ces ossements sont ceux de soldats tués dans un combat livré sur le territoire de Cases de Pène entre Français et Aragonais.

Il y a quelques semaines, une tombe royale qui semblait être celle de Khounaten, de la dix-huitième dynastie, était découverte en Egypte dans les gorges des monts Tell-Amara.

Grâce à des travaux sagement conduits par M. Gréban, on vient de découvrir dans la même vallée un second tombeau royal. On n'a pu y déchiffrer encore aucune inscription, car l'intérieur est rempli de sable et l'on n'y entre qu'en rampant; mais le déblaiement est activement conduit.

La tombe s'enfonce sous la montagne; son sol est assez fortement incliné; elle paraît offrir la même disposition intérieure que le tombeau de Khounaten et que ceux de la vallée des rois, à Thèbes.

Les masques sont plus que jamais à la mode; aussi nous paraît-il intéressant de donner quelques indications sur la façon dont ils sont fabriqués.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, avec du carton qu'ils sont faits, mais bien avec des feuilles de papier spécial superposées les unes sur les autres. Une fois collées, on les trempe dans un liquide destiné à les rendre malléables, et elles sont ensuite appliquées dans des moules en creux ayant la forme de la figure que l'on veut représenter.

On les laisse sécher, et il est procédé à la mise en couleur, opération pour laquelle il est nécessaire d'employer des matières absolument inoffensives.

Les cils, sourcils, moustaches sont ensuite faits par les artistes, et la fabrication est terminée.

Ces différentes manipulations nécessitent de quatre à six jours.

Quant à la consommation parisienne, elle est bien faible, à peine atteint-elle le chiffre de 30,000 francs. Heureusement, il y a la province et l'étranger.

Le directeur de l'observatoire du Vatican vient de faire une découverte qui intéresse tous les astronomes.

Le 5 février, il a aperçu pour la première fois un groupe de points singuliers sur la surface du soleil; ils étaient à la limite du disque.

Le 12 février, ils avaient atteint la partie centrale de l'hémisphère du Sud. Ce groupe s'étend sur une surface de 6 minutes 15 secondes, égale par conséquent à 1/5 du diamètre solaire, à 20 diamètres terrestres.

Les points observés se composent en général de deux grands nuclei entourés de pénombre.

On constate au télescope que les extrémités des grands nuclei sont l'objet de bouleversements importants. Des jets de flamme semblent à chaque instant en partir. Les grands points étaient visibles à l'œil nu le 12 février. Leur observation n'était naturellement possible qu'à l'aide de verres fumés.

VARIÉTÉS

Le langage des Singes

On parle depuis quelque temps des intéressantes recherches du naturaliste américain Garner sur le langage des singes.

Cette étude n'est pas absolument nouvelle. Plusieurs savants déjà avaient admis ce principe que le geste vocal, comme tous les autres gestes, est en somme le résultat d'une action musculaire et dépend donc de la conformation des muscles et des nerfs, depuis ceux de la face jusqu'à ceux qui dépendent des appareils respiratoires et vocaux. Or, chez l'homme et chez le singe, cette conformation étant identique ou du moins très semblable, il s'ensuit que la série des gestes, depuis ceux de la face jusqu'aux gestes vocaux, doit être chez le singe et chez l'homme identique ou du moins très semblable.

Au surplus, l'observation des singes nous a depuis longtemps renseignés sur ce point: lorsqu'on chatouille un *Chimpanzé* sous l'aisselle, il est pris d'un rire caractéristique et articule des sons joyeux; il en est de même de l'*Orang*. Sous l'influence d'un grand nombre d'émotions, le *Cebus*, le *Babouin* présentent le même jeu de physionomie qu'on observerait chez l'homme en pareille circonstance, ce qui tient à la similitude organique des régions mises en cause; le *Gorille* fronce le sourcil lorsqu'il est en colère.

D'un autre côté, les contractions du visage précédent et entraînent toujours certaines contractions des muscles phonateurs, la production de la voix n'étant qu'une conséquence de l'attitude musculaire du corps ou de la face. Il résulte donc, de l'analogie de conformation des muscles de la face et des muscles vocaux chez l'homme et chez le singe, que la même émotion qui se traduit chez l'un et chez l'autre par des jeux de physionomie identiques, doit se manifester également par des gestes vocaux, des sons, des cris identiques.

Si, chez un animal, pour chaque idée existe un geste vocal correspondant, capable de faire naître chez son semblable l'idée même qui lui a donné naissance, cela constitue chez lui un véritable langage vocal, très comparable à celui de l'homme et n'en différant que par un degré d'évolution moins avancé; or, tous les observateurs d'animaux savent que le cri d'un grand nombre d'oiseaux varie suivant leurs émotions et leurs besoins: le *Pinson*, d'après Bechstein, traduit la joie par *Fink*; la colère par *Fink-Fink-Fink*; la tendresse ou le chagrin par *Trif-Trif*; M. Houzeau a compté, chez la *Poule* domestique, une douzaine d'exclamations distinctes, susceptibles d'être interprétées par les autres poules. Les singes ont été, à cet égard, l'objet d'observations variées: chez le *Cebus-azarae*, Rengger a reconnu, au Paraguay, que l'étonnement se traduisait par un bruit qui tenait le milieu entre le sifflement et le grognement; l'impatience, par la répétition du son *hou-hou*; enfin la crainte ou la douleur, par des cris. Le *Cebus azarae*, dit Darwin, fait entendre, lorsqu'il est excité, au moins six sons distincts, qui provoquent chez les autres singes de son espèce des émotions semblables. Brehm dit que les Cercopithèques avertissent du danger par des cris particuliers.

Un naturaliste américain, Garner, vient de compléter ces observations d'une manière fort ingénieuse, assurément nouvelle, et plus remarquable par les horizons qu'elle ouvre sur l'avenir que par les résultats curieux, mais encore à confirmer, qu'elle lui a donnés. Il a employé, à cet effet, une méthode dont l'application à l'étude du langage des animaux semble destinée à un grand avenir: il a eu recours au phonographe; l'instrument, placé dans la cage d'un singe, enregistrait les différents gestes vocaux dont se servait l'animal pour

manifestent les diverses émotions produites chez lui. Il était ensuite placé dans la cage d'un autre singe. Celui-ci parut fort surpris, fixant le phonographe, tournant autour de lui, montrant d'une façon non douteuse que, reconnaissant la voix d'un de ses camarades, il était encore plus surpris de ne pas le voir.

Garner ne se contenta pas de faire entendre son phonographe aux singes : il passait de longues heures à étudier les sons enregistrés et reproduits par l'instrument, les analysant et les fixant assez bien dans son oreille pour parvenir à les imiter. Ayant alors annoncé d'avance à quelques amis quel était le mot du langage simien qu'il allait prononcer et quel était, d'après ses observations antérieures, le sens de ce mot, il s'enferma dans la cage d'un singe *Capucin* et reproduisit le bruit auquel il croyait pouvoir attribuer le sens de lait : « Mon premier effort frappa, dit-il, l'oreille du singe, lui fit tourner la tête; il me regarda; je lui répétai le mot trois ou quatre fois, et il me répondit très distinctement par le même mot dont je m'étais servi, puis il se tourna vers une petite casserole qu'on lui donnait pour boire. Je lui répétai le mot, il plaça alors la casserole près des barreaux, s'approcha autant que possible et fit entendre aussi le même mot que moi. Le gardien, sur mon ordre, apporta du lait que le singe but avec avidité; puis il tendit sa casserole vidée et répéta encore le mot trois ou quatre fois; je lui en redonnai plusieurs fois. Toujours, il prononçait le même mot toutes les fois qu'il voulait du lait. Je fis entendre ensuite, en le prononçant moi-même aux amis qui m'accompagnaient, un autre mot que je croyais représenter l'idée de manger (mais sans le prononcer devant le singe). Je lui tendis une banane, et il fit aussitôt entendre le mot que j'avais décrit et annoncé. Des expériences répétées me prouvèrent qu'il se servait du même mot, pour la pomme, le pain, d'où je conclus que ce mot signifiait *nourriture, faim, manger.* »

Un autre jour, à Cincinnati, « j'entrai dans la cage d'un autre *Capucin* et je prononçai le mot auquel je donnais le sens de lait; le singe se leva, me répondit par le même mot et me regarda, comme s'il ne pouvait en croire ses oreilles; il répétait le mot, lui aussi; il se tourna alors vers une petite casserole, la ramassa et me la tendit en prononçant le même mot. Le gardien apporta de l'eau, que le singe but avec plaisir et dont il redemanda en prononçant le même mot. » Notre auteur conclut que le mot en question signifiait à la fois *eau, lait, boisson et soif*. Garner connaît un autre mot, qui a le don de provoquer la terreur chez tous les singes, une sorte de *Manè Thécél Pharès*, dont l'effet est inmanquable. Il connaît actuellement huit ou neuf sons qu'il regarde comme huit ou neuf mots de la langue simienne. D'après lui, ce sont bien des mots, et même des mots articulés, puisqu'il les reproduit par l'écriture en syllabes composées de voyelles et de consonnes.

S'il n'était pas un peu prématuré de prendre tout à fait à la lettre les curieuses expériences de M. Garner, on pourrait donc dire que les singes ont non seulement un langage vocal, ce qui n'a rien de très hardi, mais même une langue articulée.

Le fait d'émettre des sons articulés n'est point aussi capital qu'on pourrait le croire, car d'autres animaux que l'homme possèdent le matériel nécessaire à l'articulation des sons.

« Mais les singes de M. Garner, écrit M. le Dr Bordier dans *la Nature*, semblent avoir, d'après lui, de véritables mots articulés. Vous me direz qu'ils en ont bien peu! Les populations humaines sauvages en ont elles-mêmes extrêmement peu; les civilisées n'en ont pas autant qu'on pourrait le penser. On dit que l'Ancien Testament n'en emploie que 5,642, que Milton n'en emploie que 8,000, Voltaire 20,000 et Shakespeare 15,000; un singe qui en aurait 20 n'a donc pas à se plaindre!

« Les recherches du naturaliste américain ont évidemment besoin d'être répétées et poursuivies; mais quoi qu'il en soit, quelque part qu'on fasse à l'exagération, et quelque doute qu'on puisse encore émettre sur les conclusions de M. Garner, on peut dire cependant que, si elles ne sont pas encore absolument exactes, elles nous mettent certainement sur le chemin de la vérité. C'est dans cette direction qu'il faut le chercher et qu'on le trouvera. Il est certain qu'il y a, dans l'emploi du phonographe pour l'étude du langage des animaux, une

méthode très nouvelle, fort ingénieuse et qui, à la façon du microscope, nous initiant à l'embryologie de l'homme et le rattachant par elle aux autres animaux, nous permettra d'analyser les gestes vocaux des animaux et de constituer ainsi l'embryologie de notre langage humain. »

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les créanciers de la succession de M. Louis RAVETTA, en son vivant menuisier à Monaco, quartier des Révoires, sont invités à produire leurs notes et titres de créances à M^e Valentin, notaire à Monaco, rue du Tribunal n° 2, dans le délai de huit jours au plus tard.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier sise, place Saint-Nicolas, 3, Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le samedi douze mars courant, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans un magasin situé à la Condamine, jardin de Millo, maison Brice, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises et objets mobiliers, tels que : conserves de tomates, amidon, biscuits, savon, chicorée, cristaux, sucre, riz, millet, haricots, pastilles, vin en fût et un lit en fer, chaises, tables, garde-robes, un accordéon, etc., etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères. Monaco, le trois mars 1892.

L'Huissier : BERTRAND.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 février au 6 mars 1892

NICE,	yacht à vapeur, Léon-Pauilhac, fr., c. Legriffé, passagers.
ID.	yacht à voiles, Rolla, fr., c. Giraud, id.
ID.	yacht à voiles, Blue-Rock, angl., c. Sutcliffe, id.
CANNES,	yacht à vap., Grace-Darling, angl., c. James, id.
SAINT-TROPEZ	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, sable.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion, id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
CANNES,	yacht à vapeur, Rover, fr., c. Ohier, passagers.

Départs du 29 février au 6 mars

MENTON,	yacht à voiles, Rolla, fr., c. Legriffé, passagers.
ID.	yacht à voiles, Blue-Rock, angl., c. Sutcliffe, id.
NICE,	yacht à vap., Grace-Darling, angl., c. James, id.
ID.	yacht à vap., Léon-Pauilhac, fr., c. Giraud, id.
SAINT-TROPEZ,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, sur lest.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion, id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
ID.	b. Charles, fr., c. Moutte, id.
NICE,	yacht à vap., Rover, fr., c. Ohier, passagers.
ID.	yacht à vap., Eros, fr., c. Dejoie, id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1892

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX

DES

FRÈRES MARISTES

de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les *Scrofules*, la *Débilité générale*, le *Ramollissement* et la *Carie des os*, les *Bronchites chroniques*, les *Catarrhes invétérés*, la *Phtisie tuberculeuse* à toutes les périodes, surtout aux premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.

Notice franco. — Exiger les signatures L. ARSAC et F^{ro} CHRYSOGONE.

DÉPOT DANS LES PHARMACIES

Le *Figaro* posait dans son dernier « Courrier » les deux questions suivantes :

L'Allemagne peut-elle, pour consolider la paix européenne, songer à une rétrocession à la France ou à la neutralisation de l'Alsace-Lorraine; — ou échangerait-elle les pays annexés contre une colonie française, comme le Tonkin ou Madagascar ?

Des hommes éminents d'Allemagne, le président du Reichstag, des députés, des savants, des littérateurs ont répondu à ces questions. On trouvera leurs lettres dans le supplément du *Figaro* du 5 mars. Ce sont des documents du plus haut intérêt pour le public français, et nous engageons tous nos lecteurs à les lire.

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
1	752.4	752.6	751.2	750.4	750.8	10.4	11.2	11.7	11.2	10.4	79	Calme, E S O	Couvert, pluie, nuageux
2	48.5	48.2	47.4	48.2	47.8	9.2	10.4	10.8	10.2	9.2	76	S O	Beau
3	49.3	49.8	50.2	50.7	50.9	7.6	10.2	10.2	8.2	7.8	64	S E léger modéré	Beau, nuageux
4	53.2	53.3	52.8	53.1	53.8	6.2	8.8	10.4	8.4	8.2	66	N E, E	Nuageux, nuit pluie
5	56.2	57.4	57.3	57.2	57.6	5.4	6.2	6.4	5.8	5.2	63	Calme, O fort	Couvert, grêle
6	58.2	58.5	58.2	57.8	57.2	4.4	7.6	8.2	7.2	6.2	69	E fort	Nuageux
7	53.2	52.6	50.2	50.3	50.5	4.5	6.5	6.6	5.4	4.8	61	E modéré	id.

DATES	1	2	3	4	5	6	7
TEMPÉRATURES EXTREMES	Maxima 12.2	10.8	10.5	10.4	7.2	8.5	6.9
	Minima 7.8	6.2	4.2	4.2	2.5	3.2	2.7

Pluie tombée : 14^{mm} 2